SERQUIGNY INFOS

Juin 2012

Le centre ville fait peau neuve

Le centre ville est maintenant en travaux et jusqu'à l'automne. L'entreprise Viafrance a commencé comme prévu sur le côté droit de la rue Max Carpentier en direction de Bernay, à partir de la poissonnerie jusqu'à la mairie et passera de l'autre côté pour revenir vers la rue du Docteur Piau.

L'entreprise commence par la dépose des bordures, le passage des fourreaux pour la fibre optique et l'éclairage public, puis la pose des nouvelles bordures.

La chaussée sera refaite en enrobé en une ou deux nuits.

Côté difficulté, la circulation sera alternée pendant toute la durée des travaux et le stationnement sera évidemment plus difficile.

Des engins de chantier circulent régulièrement, une attention particulière est donc nécessaire.

Les commerces restent accessibles, des cheminements piétonniers sont mis en place

Réseau électrique

Le réseau électrique est aussi concerné par les travaux. Trois points de travaux afin de renforcer le réseau :

- route de Nassandres : une tranchée est ouverte sur le côté droit de la route en direction du Petit Nassandres, les travaux devraient se terminer dans quelques jours.
- avenue Pierre Sémard : le passage sous la rivière se fait en fonçage, c'est-à-dire en forant sans ouvrir de tranchée. Un nouveau poste sera installé.
- RD 33 Hameau de Courcelles : renforcement du réseau en passant sur le bas-côté.

Circulation rue Pasteur

A titre d'information, la commune de Nassandres va entreprendre des travaux d'assainissement rue Pasteur (Petit Nassandres). La route sera barrée dès le carrefour avec la rue Joliot Curie. Une déviation sera mise en place par la RD 24 rue du Grand Hamel (Arkema). Les travaux sont prévus pour durer jusqu'à la rentrée scolaire.

Visite de lignes EDF

Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département de l'Eure, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, un survol, à très basse hauteur, a surplombé le territoire de la commune, il se peut que cette opération soit renouvelée **d'ici le 15 juin 2012**.

Rappel de quelques règles liées au Parc de loisirs

- **Conditions de circulation et de stationnement :** la circulation et le stationnement des cyclomoteurs et motocycles sont interdits ainsi que ceux des véhicules automobiles.
- **Accès des animaux :** les animaux domestiques sont admis sous réserve qu'ils soient tenus éloignés des aires de jeux réservées aux enfants, des massifs plantés, de l'étang et des bras de la Charentonne. Les défécations des animaux doivent être ramassées soigneusement. Les chiens susceptibles de mordre ainsi que ceux dits de 1ère et 2ème catégories doivent être tenus en laisse et muselés.
- **Tenue et comportement du public :** le public doit conserver une tenue et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public. L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées sont interdites. Les bruits gênants par leur intensité et/ou leur durée sont également interdits.
- **Protection de l'environnement et des équipements :** le public est tenu de respecter la propreté des espaces verts et de leurs équipements. La pêche est permise aux titulaires d'autorisations délivrées par la société de pêche de Serquigny. La mise à l'eau, la navigation d'un engin quelconque ainsi que la baignade sont interdites.

Stationnement sur les trottoirs

Selon l'Article R417-10 du code de la route :

I. - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II. - Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :
1° Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;

(...)

IV. - Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

V. - Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Entretien des espaces publics

- **Contexte :** Diverses enquêtes sur les pratiques phytosanitaires montrent que les collectivités ont une part non négligeable dans la consommation globale de produits phytosanitaires.
- **Objectifs :** Faire évoluer les pratiques de désherbage des espaces communaux en 3 étapes : traiter mieux (respect de la réglementation), traiter moins (adoption de méthodes innovantes tant pour la voirie que pour les espaces verts sur certains secteurs), et in ne plus désherber chimiquement.

SERQUIGNY INFOS... suite

Le 1er niveau de la charte d'entretien des espaces publics a pour but de rationaliser l'utilisation des désherbants et de la conformer à la législation.

La commune a atteint le seuil de ce 1er niveau. Le changement progressif des pratiques implique nécessairement une modification profonde de notre perception des espaces. Il participe néanmoins indéniablement à la préservation de l'environnement et de notre santé.

Changements des fréquences de la TNT dans le Nord Ouest de la France !

Si la France est définitivement passée à la télévision tout numérique, ce mouvement se poursuit dans les autres pays européens ; le passage au tout numérique du Sud-Est du Royaume-Uni est ainsi prévu en juin 2012. De ce fait, il nécessite de modifier les fréquences des multiplex de la TNT sur les émetteurs de notre région le **mardi 3 juillet 2012**. Les foyers recevant la TNT par une antenne individuelle ou collective devront lancer une recherche et mémorisation des chaines à compter de cette date pour retrouver leurs programmes.

Marché

Le marché qui a lieu un vendredi sur deux sur la place de l'Eglise se situera prochainement sur le parvis de la Mairie.

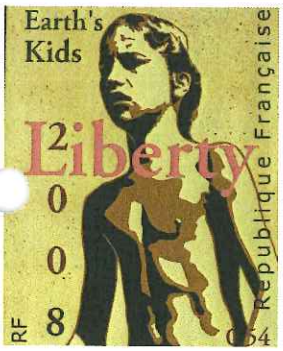

Agenda de la médiathèque

Venez à la rencontre de « Liberty, Anthony, Mika... »
Voir l'**exposition « Earth'Kids »**
du **dimanche 3 juin au samedi 16 juin 2012**.

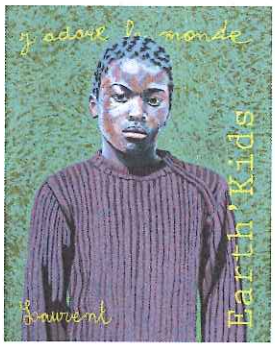

« Un enfant c'est une petite plante fragile qui petit à petit devient un arbre » ; « la vie c'est comme une scène de cinéma, il faut la jouer sérieusement sans se prendre au sérieux ». Deux idées défendues par Christian BULTEAU qui donne la parole aux ados par l'intermédiaire de ses photos-dessins.

Pour plus de renseignements : 02 32 47 41 62.

Pour l'été...la Médiathèque vous propose en libre accès, une exposition « carnets de voyage, mode d'emploi » dans ses locaux....une bibliothèque « hors les murs » vous fournira une occasion rêvée de profiter de la lecture en plein air : les jours de beaux temps, la bibliothécaire roulera au volant de son cyclo-livres et s'installera dans le parc de Serquigny avec une valise pleine de livres de jeunesse

SERQUIGNY INFOS... suite

Echos des manifestations

- ***Football Club Serquigny-Nassandres :*** le **dimanche 10 juin** à Bihorel (horaire non défini pour le moment) la finale de la Coupe de Normandie opposera nos U19 au grand FC Rouen ; encore un match de rêve pour nos jeunes et la quête pourquoi pas d'un nouvel exploit!

- ***Fête des écoles :*** comme à l'habitude, nos chères petites têtes blondes présenteront leur spectacle de danse pour fêter la fin de l'année scolaire. Cette année, la fête des écoles se déroulera le **samedi 23 juin 2012.**

- ***5ème édition de la RétrOcéane 276 :*** Ce rassemblement de véhicules anciens et sportifs toutes marques et tous types confondus (voitures, tracteurs, motos ...) suivra des itinéraires de découvertes le **dimanche 24 juin 2012** au départ de 3 villes Goderville (76), Serquigny et Thuit Signol (27).
  Il se réunira ensuite au Prieuré de Saint Philbert-sur-Risle en début d'après midi pour le plus grand plaisir du public, qui pourra admirer ces véhicules d'exception.
  Une centaine de voitures, une trentaine de tracteurs et une vingtaine de deux roues seront présents.
  Cette année deux voitures seront à l'honneur : la mythique R5 ainsi que la non moins mythique Alpine A110 qui célèbrent toutes deux leurs 50 ans.
  Bulletin d'inscription disponible en mairie et dans l'espace "Téléchargements" du site de la commune.

- ***Fête Nationale :***
  - le **vendredi 13 juillet** : spectacle gratuit à la Salle des Fêtes offert par la municipalité suivi d'un feu d'artifice tiré dans le parc municipal ;
  - le **samedi 14 juillet** : Repas champêtre ;
  - le **dimanche 15 juillet** : spectacle médiéval sur le champ de foire près de la Salle des Fêtes.

Elections 2012

Le 1er tour de scrutin des élections législatives est organisé le **dimanche 10 juin 2012**. En cas de second tour, l'élection se déroulera le **dimanche 17 juin 2012**.